

CCNB : Pilier dans nos communautés acadiennes et francophones

Rapport annuel 2015-2016

Année collégiale du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016
Année financière du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016





Table des matières

- 1 Mot du président
- 2 Mot de la présidente-directrice générale
- 3 Notre engagement
- 4 Profil du CCNB
- 5 La réussite étudiante au CCNB
- 6 L'assurance d'une main-d'œuvre de qualité
- 7 Programmes transférables et dits articulés
- 8 Agréments et reconnaissances professionnelles
- 8 Programmes menant à des professions désignées *Sceau rouge*
- 9 Pleins feux sur un CCNB entrepreneurial
- 13 Nos diplômés se démarquent
- 15 Une gestion efficace des ressources
- 17 Coup d'œil sur la performance de 2011-2016
- 19 États financiers vérifiés
- 36 Gouvernance et gestion

Cette publication a été réalisée par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser au Siège social. Les coordonnées sont les suivantes :

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
C.P. 700, Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6

Téléphone : 506-547-2063 ou 1-855-676-2262
Télécopieur : 506-547-2741 **Courriel** : info@ccnb.ca

Pour le personnel du CCNB, ce document est publié dans Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB ». Ce rapport annuel a été adopté par le Conseil des gouverneurs le 24 septembre 2016.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un masculin et d'un féminin.

Mot du président

C'est avec plaisir qu'au nom de mes collègues du Conseil des gouverneurs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), je vous présente le Rapport annuel 2015-2016. Ce rapport marque, de façon notable, la fin du premier plan stratégique quinquennal 2011-2016 du CCNB. Cette période représente les cinq premières années pendant lesquelles le CCNB a été constitué en tant que société de la Couronne.

L'année 2015-2016 a été le carrefour de nombreuses délibérations qui ont permis, d'une part, de porter un regard sur les réalisations des cinq dernières années et, d'autre part, de dégager les orientations confirmant la carte routière des cinq prochaines années.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du Rapport, dans un environnement en pleine mouvance et en constante évolution, les réalités d'une population étudiante diversifiée conditionnent l'offre des services et l'apport de solutions novatrices à des besoins récurrents de la main-d'œuvre. Nos diplômés témoignent par ailleurs de la qualité de la formation reçue et les partenariats entre les établissements postsecondaires constituent un tremplin pour positionner le CCNB aux plans régional, provincial et international.

Le Rapport annuel 2015-2016 et le retour sur l'examen organisationnel et opérationnel quinquennal mettent en valeur l'énorme travail réalisé et dressent un portrait de la situation. Ainsi, le capital humain sera à l'avant-plan de nos actions dans le Plan stratégique 2016-2021.

Parmi les défis incontournables des prochaines années qui

constituent des enjeux importants pour le CCNB, notons entre autres la démographie de notre population du Nouveau-Brunswick, les changements climatiques, l'évolution des technologies et la viabilité des institutions de formation.

Les axes stratégiques retenus pour le Plan stratégique 2016-2021 s'articulent donc autour de trois priorités : les étudiants et diplômés, la communauté et la viabilité.

Je désire remercier les membres du Conseil des gouverneurs pour leur soutien et leur engagement envers le CCNB. À ceux et à celles qui ont terminé leur mandat le 30 juin 2016, soyez assurés de notre appréciation. Merci à l'ensemble du personnel du CCNB pour son immense contribution à l'évolution de notre institution. Je tiens également à souligner l'engagement exceptionnel et la vision de notre présidente-directrice générale; le travail accompli sous son leadership contribue positivement à l'atteinte de la mission confiée au CCNB et le positionne en tant qu'une institution d'enseignement professionnel et technique parmi les leaders à l'échelle nationale et même internationale.

Le président du Conseil des gouverneurs,



Jean Jacques Roy

Mot de la

présidente-directrice générale

À la jonction de deux planifications stratégiques, le bilan de l'année 2015-2016 clôture la période du Plan stratégique 2011-2016 et dresse la table pour le prochain plan quinquennal.

Nos réalisations sont notables et concordent avec nos priorités. Nous avons élargi l'offre de services pour répondre aux besoins d'une population étudiante diversifiée, favoriser l'inclusion et améliorer la persévérance dans les études. Nos partenariats avec des établissements de formation, des organismes communautaires et l'industrie ainsi que divers paliers gouvernementaux ont favorisé les initiatives d'apprentissage expérientiel, la mobilité et les passerelles vers des études postsecondaires. En mettant l'emploi et la main-d'œuvre qualifiée au premier plan, nous avons enrichi l'offre de formation active en misant sur des modes de prestation variés.

L'amorce d'une culture entrepreneuriale dans notre organisation a favorisé un environnement porteur d'occasions d'affaires intéressantes et novatrices mettant à profit nos expertises, notamment dans les secteurs de la formation continue, de l'international, de l'entrepreneurship et de l'innovation. L'engagement et la participation de nos étudiantes, étudiants, anciennes, anciens, et de notre personnel dans des activités à caractère éducatif, communautaire et culturel contribuent à l'enracinement du CCNB au sein des communautés desservies.

Par ailleurs, pour une quatrième année consécutive, l'excédent des revenus sur les dépenses témoigne d'une gestion responsable qui met l'accent sur les services aux étudiantes et étudiants.

De plus, tout au long de l'année, la planification quinquennale d'un nouveau cycle a été au cœur de nos discussions et de nos consultations tant externes qu'internes. Les priorités du Plan stratégique 2016-2021 sont : les étudiants et diplômés, la communauté et la viabilité. La mise en œuvre de ce Plan prendra son fondement sur des ajustements pour appuyer le virage de l'institution et lui permettre de l'opérationnaliser en misant sur les principes directeurs suivants :

- un CCNB qui suit le parcours de ses étudiantes et de ses étudiants dans un continuum de services, soit de la demande d'admission jusqu'à la diplomation;

- un CCNB dont la réussite étudiante est l'affaire de toutes et de tous;
- un CCNB dont les campus sont au centre de nos activités;
- un CCNB où chaque personne est un ambassadeur du recrutement;
- un CCNB dont les décisions se fondent sur des données probantes et sur des analyses rigoureuses;
- un CCNB qui opère dans un souci de transparence et qui favorise le partage des données et de l'information;
- un CCNB axé sur des solutions, en repoussant sans cesse nos limites afin de nous adapter constamment aux réalités et de relever les défis auxquels nous sommes confrontés;
- un CCNB qui offre des services attentionnés afin d'être un collège où il fait bon travailler et étudier;
- un CCNB avec lequel il est facile de faire affaire en tout temps et à tous les niveaux.

En terminant, je tiens à exprimer mon appréciation la plus sincère aux membres du personnel à l'égard de leur engagement et du dévouement manifesté tout au long de l'année. Je félicite nos étudiantes et étudiants pour leur succès académique et leur intégration dans la société. C'est leur réussite qui témoigne avant tout de la qualité des services que nous leur offrons. Le capital humain est un pilier important dans la concrétisation de la vision et de la mission du CCNB.

Enfin, je remercie les membres du Conseil des gouverneurs pour leur soutien tout au long de l'année. Je les salue pour la confiance qu'ils nous témoignent et qui nous permet de mener à bien tous nos projets.

Soyons passionnés envers l'avenir et les personnes qui nous entourent, nos étudiantes et étudiants, nos collègues et nos partenaires.

La présidente-directrice générale,



Liane Roy

Notre *engagement*

MISSION

Nous contribuons à l'épanouissement des personnes et de la société acadienne et francophone en offrant des programmes de formation axés sur les compétences reliées au marché de l'emploi, en soutenant des activités de recherche appliquée qui stimulent les processus d'innovation et en nous engageant activement au sein de nos communautés.

VALEURS

Partenariat
Qualité
Innovation
Respect
Responsabilité

RÉSULTATS STRATÉGIQUES

Une société collégiale centrée sur la population étudiante
Une programmation flexible
Un modèle d'affaires performant
Un employeur de choix



Profil du CCNB



**Population
étudiante totale :**

7 884

(formation régulière et continue)



**Capacité d'accueil
en formation régulière :**
3 162 étudiants



Effectif :
près de 800 employés

**Budget annuel de
fonctionnement de près de**

61 millions \$



**Établissements
de formation
partenaires : 16**

**Programmes de
formation : 91**

**Programmes
transférables : 26**

**Reconnaisances
professionnelles
externes : 4**

**Programmes
articulés : 4**

Agréments : 13

**Métiers menant
au *Sceau rouge* :**

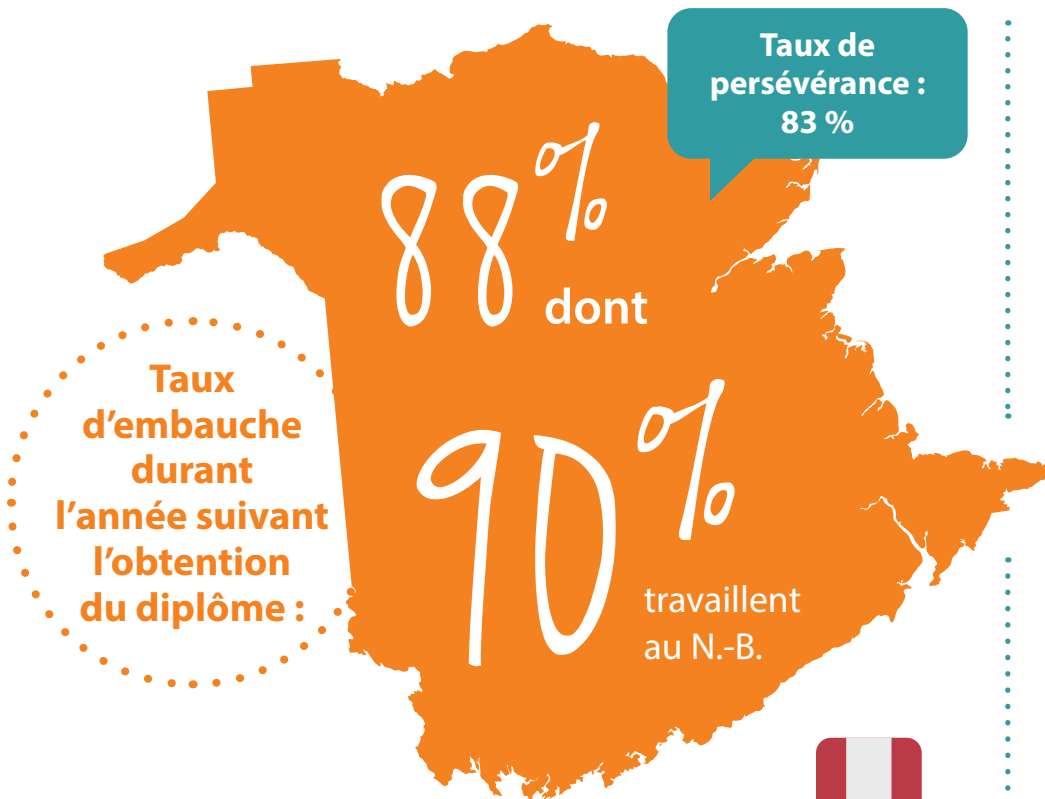
19

**Programmes
en ligne : 26**

Formation continue
près de **1 200**
cours disponibles



La réussite *étudiante* au CCNB



Étudiants bénéficiant du soutien à l'apprentissage : 411, avec un taux de persévérance de 83 %



Clients servis dans toutes les autres formations : 5 462



Étudiants inscrits en formation régulière : 2 422

Médaillés aux *Olympiades canadiennes des métiers et technologies* :



206



Étudiants internationaux avec visa répartis dans les cinq campus

Diplômes et certificats délivrés : 1 315 dont 73 au Cameroun¹

¹Diplômes du CCNB délivrés en septembre 2015 à l'Institut universitaire de la Côte, Douala, Cameroun.



Stagiaires du CCNB à l'étranger : 23

Stagiaires du CCNB hors province : 18

L'assurance d'une main-d'oeuvre de qualité

PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

- Participation de près de 200 employeurs aux groupes consultatifs des programmes d'études
- Vingt-huit (28) programmes actualisés en 2015-2016 à la suite de consultations réalisées en 2014-2015
- Arrimage de la programmation avec le marché du travail :

NOUVEAUX PROGRAMMES OFFERTS

- Ferblanterie-tôlerie
- Technologie minière- exploitation
- Service de soutien en soins infirmiers
- Techniques d'intervention en services communautaires – éducation spécialisée

NOUVELLES OFFRES DE FORMATION

- Éducation à l'enfance (Campbellton)
- Soudage (Péninsule acadienne)

PROGRAMMES SUSPENDUS

- *Woodworking and Cabinetmaking* au campus de Campbellton
- Techniques de scène au campus de la Péninsule acadienne

NOUVELLES ENTENTES INTERINSTITUTIONNELLES

- VIVES University College (Belgique) – Entente pour les programmes en administration des affaires
- Entente-cadre - University of New Brunswick, l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et le New Brunswick Community College pour les ententes de transfert des programmes de génie
- Entente spécifique avec l'Université de Moncton pour quatre programmes d'études : Techniques correctionnelles, Techniques parajudiciaires, Techniques d'intervention en délinquance et Techniques policières



Programmes transférables et dits articulés

Programmes transférables et dits articulés

	Établissements partenaires															
	Cape Breton University (N.-É.)	Collège Acadie (I.-P.-É.)	École de technologie supérieure (ÉTS) de l'Université du Québec (Qc)	Griffith University (Australie)	Holland College (I.-P.-É.)	Husson University (Maine, États-Unis) et University of Fredericton (N.-B.)	La Cité (Ontario)	Marine Institute of Memorial University of Newfoundland (Terre-Neuve-et-Labrador)	St-Thomas University (N.-B.)	Université de Moncton, campus de Moncton (N.-B.)	Université de Moncton, campus de Shippagan (N.-B.)	Université Laval (Qc)	Université Sainte-Anne (N.-É.)	University of New Brunswick (N.-B.)	VIVES University College (Belgique)	
Administration des affaires – administration						•							•	•		• ²
Administration des affaires – comptabilité						•				• ¹			•	•		
Administration des affaires – logistique et transport			•			•				•			•			
Administration des affaires – marketing			•	•		•				•			•			
Administration des affaires – planification financière						•				•			•			
Design d'intérieur										◆						
Gestion documentaire													•			
Production et animation 3D													•			
Programmation et applications mobiles			•										•	•		
Réseautique et sécurité informatique			•										•	•		
Soins infirmiers auxiliaires ²		• ²														
Sciences de laboratoire médical										◆						
Techniques correctionnelles										•						
Techniques d'intervention en délinquance						•				•				•		
Techniques de laboratoire – biotechnologies coop						•	•						•			
Techniques parajudiciaires						•				•						
Techniques policières					•	•				•						
Techniques radiologiques				•						◆						
Technologie de l'environnement	•		•							•			•			
Technologie de l'ingénierie du bâtiment			•							•			•			
Technologie de l'instrumentation et de l'automatisation			•										•			
Technologie du génie civil – général coop			•							•			•			
Technologie du génie électronique			•							• ²			•		• ²	
Technologie du génie mécanique			•							•			•			
Thérapie respiratoire										◆						

Pour plus de détails, visitez le ccnb.ca

Légende: • Transférable
◆ Articulé

¹Contingenté à 7 étudiant(e)s dès septembre 2018

²Nouvelles ententes conclues au cours de l'année collégiale 2015-2016.

Agréments et reconnaissances professionnelles

Organismes	Programmes
Forces armées canadiennes	Cuisine professionnelle Sciences de laboratoire médical Techniques radiologiques Technologie du génie électronique
Association canadienne des technologues en radiation médicale	Techniques radiologiques
Association médicale canadienne	Assistance de laboratoire médical Sciences de laboratoire médical Technologie d'électrophysiologie médicale – cardiologie
Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick	Soins infirmiers auxiliaires
Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie	Techniques en pharmacie
Conseil canadien des techniciens et des technologues	Technique d'entretien industriel Technologie de l'environnement Technologie du génie civil - général coop Technologie du génie mécanique Technologie de l'ingénierie du bâtiment
Conseil d'agrément des programmes de formation en thérapie respiratoire	Thérapie respiratoire
Commission de l'agrément dentaire du Canada	Assistance dentaire - niveau II

Programmes menant à des professions désignées *Sceau rouge*¹

- Briquetage-maçonnage
- Charpenterie
- Chauffage, climatisation et réfrigération (HVAC-R)
- Cuisine professionnelle
- Électricité
- Ferblanterie - tôlerie
- Tuyauterie (*Pipefitting*)
- Ébénisterie et bois ouvré
- Mécanique industrielle (*Millwright*)
- Technologie de l'instrumentation et de l'automatisation
- Débosselage et peinture de carrosserie

- Mécanique de camions et remorques
- Mécanique de l'automobile
- Mécanique d'équipement lourd
- Façonnage et montage métalliques
- Soudage
- Plomberie
- Usinage à commande numérique
- Usinage de matériaux (*Machinist*)

¹Programme de normes interprovinciales *Sceau rouge* permettant aux travailleurs qualifiés d'exercer leur métier partout au Canada

Plein feux sur un CCNB *entrepreneurial*

AU CCNB, LES TROIS SECTEURS D'AFFAIRES ONT POURSUIVI SUR LEUR LANCÉE EN MATIÈRE DE :

- formation diversifiée et adaptée aux besoins de la clientèle ;
- recherche appliquée et services aux entreprises qui appuient le développement économique de la province ; et
- développement de projets et de partenariats sur la scène internationale.

Plusieurs histoires à succès dans ces secteurs démontrent l'importance du virage entrepreneurial instauré au sein du CCNB.

Notamment, les revenus totaux des trois secteurs combinés représentent 8 783 378 \$, une augmentation de 254 368 \$ par rapport à l'an dernier.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Formation continue	5 170 728 \$	5 162 028 \$	5 352 097 \$	5 546 341 \$ ¹
International	1 081 702 \$	641 939 \$	995 866 \$	984 366 \$
Entrepreneurship et Innovation	1 386 875 \$	2 316 662 \$	2 181 047 \$	2 252 671 \$
Revenus des secteurs	7 639 305 \$	8 120 629 \$	8 529 010 \$	8 783 378 \$
Pourcentage du revenu total du CCNB	12,8 %	13,3 %	13,3 %	14,4 %

¹Les revenus incluent les contrats de « développement » en Formation continue.

FORMATION CONTINUE

En 2015-2016, les quatre segments prioritaires sont demeurés en constante effervescence grâce à la combinaison des forces du secteur dans la mise en œuvre d'une nouvelle vision d'affaires. Cette vision vient soutenir encore davantage le développement économique de nos régions en formant une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux besoins et aux attentes des entreprises et des groupes cibles, tels les Autochtones.

PARMI LES INITIATIVES RÉALISÉES, MENTIONNONS :

- le développement et le succès des formations sur mesure en technologie de l'information et des communications (TIC), entre autres à la clientèle autochtone du Nouveau-Brunswick;
- le positionnement du Centre des langues auprès d'Immigration et Citoyenneté Canada pour la prestation de programmes de français et d'anglais - langue seconde;
- le positionnement auprès des gouvernements provincial et fédéral pour maximiser nos capacités en matière de compétences essentielles et d'employabilité auprès d'adultes moins scolarisés;
- l'opérationnalisation d'une entente qui permettra d'exporter notre expertise en sol albertain;
- le resserrement des liens existants et la création de nouvelles relations avec des organismes gouvernementaux et des industries néo-brunswickoises, visant à prévoir l'émergence de nouveaux créneaux d'emploi et à planifier une formation en adéquation avec les besoins;
- la signature d'une entente de partage avec le Collège Boréal, qui favorisera la promotion de notre expertise en Ontario, tout en procurant au CCNB de nouvelles ressources aptes à répondre encore davantage aux besoins de nos étudiants en matière de formation continue; et
- l'attribution de 30 diplômes et certificats à des finissantes et des finissants de communautés autochtones.

Bref, une multitude de moyens ont été déployés afin de soutenir la mise en œuvre d'une approche de services attentionnés auprès de nos clients, une approche qui permet la flexibilité nécessaire à l'étudiant adulte et l'autonomie recherchée par l'industrie, tout en demeurant fondée sur la capacité du CCNB à proposer des solutions innovantes pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de compétences de la main-d'œuvre.



Un programme de développement d'applications mobiles a été conçu sur mesure par le CCNB en collaboration avec le *Joint Economic Development Initiative (JEDI)* et a été offert aux communautés autochtones de la province.

« Nous sommes très contents que cinq de nos diplômés aient été embauchés par une entreprise comme IBM », a déclaré Alex Dedam, président de JEDI. « Ces diplômés se sont consacrés à leur formation et leur engagement donne des résultats. Nous sommes fiers que leurs efforts soient grandement récompensés. C'est très motivant de réaliser que de grandes entreprises comme IBM embauchent nos diplômés. »

Crédit photo : Jason Tozer, JEDI

ENTREPRENEURSHIP ET INNOVATION

Le CCNB dispose d'un réseau de centres d'expertise dans plusieurs régions francophones du Nouveau-Brunswick. Cette année, l'ensemble du réseau a été très actif dans les domaines suivants : agriculture, aquaculture, biotechnologies, brevages pour l'industrie brassicole et celle des spiritueux, environnement, fabrication et soudage de pointe, et innovations sociales. Le réseau du CCNB fonctionne selon un modèle éprouvé et reconnu à l'échelle nationale, soit celui des Centres collégiaux de transfert de technologie du Québec, où l'on y retrouve des experts qui se consacrent exclusivement à combler les besoins en innovation des PME.

L'intégration réussie de ce modèle par le CCNB a d'ailleurs été soulignée en page couverture du magazine Progrès et dans un article du Progress Magazine de l'éditeur Progress Media. Les performances de son réseau de centres d'expertise ont permis au CCNB de se démarquer sur la scène canadienne :

- 20^e rang des collèges canadiens en matière de revenus générés en recherche appliquée. C'est la quatrième année consécutive que le CCNB se retrouve dans le TOP 50 des collèges canadiens de la firme RESEARCH Infosource Inc;
- 3^e rang en matière de projets complétés en recherches et services aux entreprises par un collège de taille moyenne au Canada.

Le réseau de centres d'expertise du CCNB compte 33 employés qui ont réalisé 81 projets provenant d'entreprises situées dans quatre provinces de l'est du Canada : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec. Les travaux préparatoires au lancement prochain de services industriels liés aux matériaux de pointe ont également été exécutés avec succès. L'implantation réussie, en régions rurales, d'équipes actives en recherches et en services industriels, constituées de personnel hautement qualifié, atteste du potentiel du CCNB de jouer un rôle accru en matière de développement socioéconomique au cours des prochaines décennies.

CENTRES D'EXPERTISE

- CCSEEC – Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada (Grand-Sault)
- CITTM – Centre d'innovation et de transfert technologique des métaux (Bathurst)
- CMP – Centre sur les matériaux de pointe (Caraquet)
- CPTB – Centre précommercial de technologies en bioprocédés (Grand-Sault)
- CTSCA – Centre de technologies en soudage du Canada atlantique (Bathurst)
- LAE – Laboratoire d'aquaculture expérimentale (Caraquet)



La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick a accordé un prix R3 à Alain Doucet, gestionnaire par intérim au CITTM, pour souligner son travail incessant auprès des PME en matière d'innovation.

Le CCNB compte ainsi deux lauréats parmi les seize lauréats honorés lors des cinq galas R3 tenus jusqu'à présent, soit Alain Doucet en 2016 et Kevin Shiell en 2008.



Le prix James Robb de l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick et de l'Institut des agronomes du Nouveau-Brunswick a été remis en 2016 au chercheur Gordon Fairchild, spécialiste en sols au CESAB de Grand-Sault.

INTERNATIONAL

L'action du CCNB à l'international s'est traduite par la réalisation de projets de coopération, la signature d'ententes, le recrutement et un positionnement stratégique sur la scène à l'étranger.

Le CCNB est reconnu comme un leader en formation professionnelle et technique (FPT) soutenant l'adéquation formation-emploi (évaluation de programmes, analyse des compétences recherchées, renforcement des capacités – formateurs et gestionnaires, ingénierie de la formation, approche par compétences, compétences essentielles, etc.).

Le CCNB a été actif dans divers secteurs (TIC, construction industrielle, agriculture, environnement, entrepreneuriat, manuels scolaires, etc.) et son expertise a fréquemment été sollicitée par des agences de renom telles que l'Organisation

internationale de la Francophonie (Table de concertation et planification de la FPT). Son ouverture sur le monde permet, notamment, le soutien à la mobilité (personnel et étudiants) et le renforcement ainsi que le développement de partenariats stratégiques et la diversification du financement. La visibilité du CCNB influe directement sur le recrutement des étudiants internationaux et, en parallèle, l'appui aux efforts provinciaux d'accroissement de l'immigration francophone.

En 2015-2016, 80 % des 206 étudiants internationaux du CCNB provenaient d'un pays dans lequel le CCNB assure une présence ou a été présent (soit dans un projet ou un salon).

Le travail du CCNB, présent dans 22 pays à l'étranger, s'inscrit à l'intérieur de six catégories d'intervention et d'action.

Pays	Contrats de service	Internationalisation des programmes	Mobilité étudiante et du personnel	Partenariats (ententes et positionnement stratégique)	Projets de coopération	Promotion et recrutement d'étudiants internationaux
Australie			•	•		
Belgique			•	•		
Brésil			•	•		
Burkina Faso			•	•		•
Cameroun	•	•	•	•		•
Côte d'Ivoire				•		•
États-Unis			•	•		
Finlande			•			
France			•	•		•
Haïti	•		•		•	•
Italie			•	•		
Madagascar	•		•	•		•
Mali	•		•	•	•	•
Maroc						•
Mozambique					•	
Pérou			•	•	•	
Portugal			•	•		
République slovaque			•	•		
République tchèque			•	•		
Sénégal	•		•	•	•	•
Suisse			•			
Tunisie				•		•

Nos diplômés se démarquent



CATHY KAUFMAN

Administration des affaires – gestion communautaire et culturelle

CCNB – Campus de la Péninsule acadienne

Diplômée de 2015

Coordonnatrice de Succès Jeunesse

« Ce ne fut pas évident de retourner aux études surtout avec des enfants. De plus, mon mari travaillait dans l'Ouest canadien. J'ai cependant reçu beaucoup de soutien des enseignants du CCNB qui m'ont grandement aidé à cheminer. Parfois, on se met trop de barrières en se disant par exemple que nous sommes trop vieux ou vieilles pour retourner aux études. N'importe qui peut retourner aux études. Il n'y a pas d'âge. Aujourd'hui, j'ai un diplôme du CCNB! »

ROSE MALLAIS-ST-PIERRE

Secrétariat

CCNB – Campus de Bathurst

Diplômée en 1984

Techniques d'intervention en services communautaires – option adulte

CCNB – Campus de Campbellton

Diplômée en 2005

Propriétaire d'entreprises :

Foyer de soins spéciaux Rose St-Pierre

Soins à domicile Mallais Home Care

« Je suis très reconnaissante envers les enseignants du CCNB qui ont semé en moi ce goût de l'entraide et aussi celui du dépassement de soi. C'est justement la combinaison des deux diplômes que j'ai obtenus au CCNB qui m'a permis de réaliser mon projet d'entreprise. Les compétences acquises en secrétariat me servent dans plusieurs situations au quotidien. D'autre part, ma formation en services communautaires m'a apporté une expertise plus approfondie des services offerts aux personnes en besoin. Cette combinaison a été essentielle à la réussite de mon projet. »



ALAIN BOSSÉ

Hôtellerie et restauration
CCNB – Campus d'Edmundston
Diplômé en 1984
The Kilted Chef

« Le CCNB m'a donné la possibilité d'avoir une carrière, à laquelle je n'aurais jamais pensé. Les enseignants m'ont donné la chance d'apprendre dans un environnement de qualité et c'est grâce au CCNB que je suis rendu aussi loin aujourd'hui. »



RÉMI BOUDREAU

Administration des affaires – marketing
CCNB – Campus de Dieppe
Diplômé de 2009
Propriétaire de « REMI - Un monde de magie »

« J'ai choisi le CCNB afin de poursuivre mon intérêt en affaires et je voulais appliquer de nouvelles connaissances à mon entreprise. Le CCNB a bien répondu à mes attentes et ce fut une belle expérience. J'ai déjà fait plus de 1 200 spectacles de magie depuis le début de ma carrière. »



CAROLE FOURNIER

Administration des affaires – administration
CCNB – Campus de Bathurst
Diplômée de 1989
Directrice générale de Dialogue Nouveau-Brunswick
depuis 16 ans

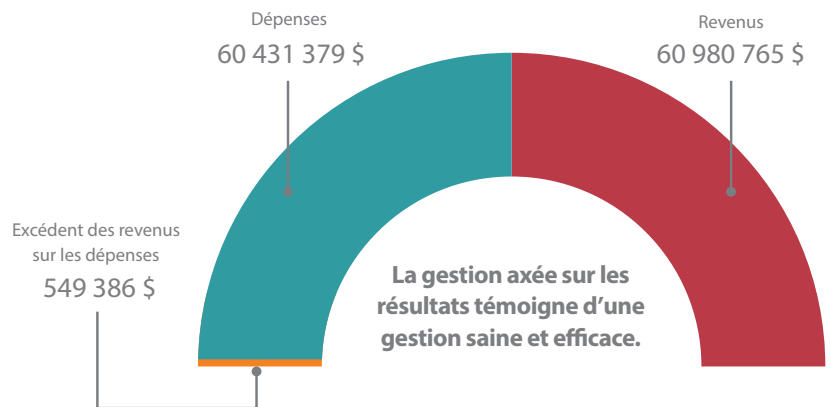
« J'ai choisi le CCNB pour l'encadrement, l'horaire fixe, la proximité de la maison de mes parents, les frais de scolarité abordables et les petites salles de classe. Le CCNB a définitivement contribué à mon cheminement professionnel et personnel, car c'est en grande partie grâce à mon diplôme du CCNB que j'ai décroché mon premier emploi dans mon domaine actuel. »



Une gestion *efficace* des ressources

Le ratio de la subvention de base provenant de la province du Nouveau-Brunswick par rapport aux autres sources de revenus est de

63,9 %



REVENUS

Octrois – Gouvernement du Nouveau-Brunswick	38 956 140 \$
Octrois – Fédéral	2 943 041 \$
Octrois – Autres	1 900 318 \$
Intergouvernementales	4 354 100 \$
Droits de scolarité	6 218 087 \$
Formation à contrat	1 368 973 \$
Langues officielles	2 675 847 \$
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	425 663 \$
Autres	2 138 596 \$
Total des revenus	60 980 765 \$

DÉPENSES

Salaires et bénéfiques	45 165 626 \$
Services	5 249 582 \$
Matériel et fournitures	2 863 824 \$
Entretien et installations	4 183 983 \$
Autres	2 129 358 \$
Amortissement	839 006 \$
Total des dépenses	60 431 379 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	549 386 \$

INFRASTRUCTURES

- Budget en capital accordé : 1 310 000 \$
- Réalisation de projets et améliorations aux campus

CAMPUS DE BATHURST (270 000 \$)

- Système de ventilation dans l'atelier de carrosserie
- Réparation de la maçonnerie des murs extérieurs de l'ancien collège

CAMPUS DE CAMPBELLTON (280 000 \$)

- Modernisation du système d'alarme à feu
- Remplacement de fenêtres et revêtement de la partie nord du campus.

CAMPUS DE DIEPPE (500 000 \$)

- Remplacement de la toiture
- Réparation des trottoirs
- Rénovations de la bibliothèque

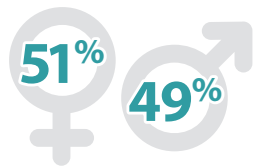
CAMPUS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE (120 000 \$)

- Remplacement du réservoir à l'huile

FINANCEMENT

- Financement de 12,6 M\$ en vigueur pour la période de 2013-2018 dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE).
- Financement de 3 066 028 \$ en vigueur pour la période de 2014-2018, accordé par Santé Canada au Consortium national de formation en santé (CNFS), dans le cadre de la feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration et communautés.

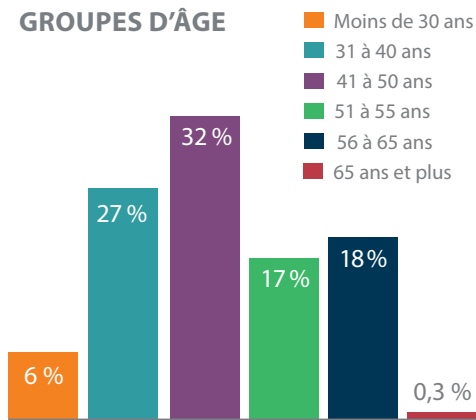
Le personnel : un *capital humain* important¹



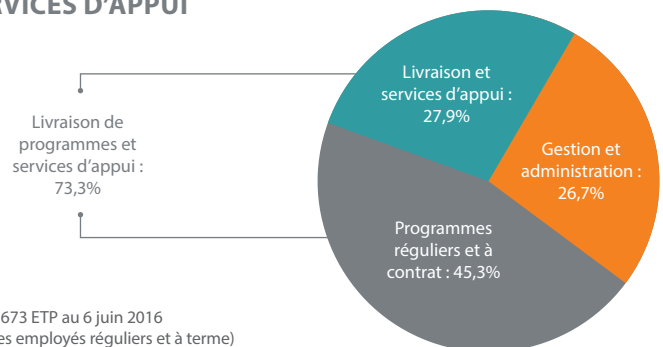
DÉMOGRAPHIE

795 employés

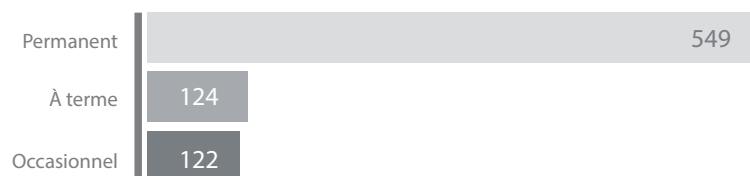
GROUPES D'ÂGE



LIVRAISON DE PROGRAMMES ET SERVICES D'APPUI



STATUS D'EMPLOI



¹Portrait au 6 juin 2016

Coup d'œil sur la performance de 2011-2016

Le Plan d'affaires 2015-2016 conclut le premier Plan stratégique quinquennal du CCNB couvrant la période de 2011 à 2016, à la suite de la création, en 2010, d'une nouvelle entité collégiale autonome du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MEPFT) avec un nouveau statut de société de la Couronne.

Les résultats relatifs aux cinq dernières années sont présentés dans les tableaux ci-après.

Normes du gouvernement du Nouveau-Brunswick

Indicateurs		2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Normes GNB
A	Nombre de places de formation offertes dans les programmes réguliers des campus	3 122	3 162	3 162	3 162	3 162	3 162
B	Taux de persévérance des étudiants inscrits aux programmes réguliers	81,5 %	83 %	79 %	81 %	83 %	83 %
C	Taux de finissants des programmes réguliers qui trouvent du travail	85 %	86 %	85 %	84 %	88 %	80 %
D	Taux de finissants des programmes réguliers qui trouvent du travail relié à leur formation	80 %	80 %	82 %	82 %	74 %	78 %

Programmation régulière

Année	Capacité d'accueil	Technologies, techniques et métiers		Études générales et langues secondes	Inscriptions totales
		Demandes d'admission	Inscriptions	Inscriptions	
2015-2016	3 162	3 966	2 050	372	2 422
2014-2015	3 162	3 691	2 132	387	2 519
2013-2014	3 162	3 446	2 229	384	2 613
2012-2013	3 162	2 817	2 123	252	2 375
2011-2012	3 122	3 266	2 106	327	2 433

Réussite étudiante

PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

Année	Soutien à l'apprentissage	Reconnaissance des acquis ¹		Diplômes et certificats délivrés ¹	Taux de persévérance ²	Taux de diplomation ²
		Scolaires	Expérientiels			
2015-2016	411	958	973	1 015	83 %	82,7 %
2014-2015	372	1 057	1 106	980	81,1 %	83,7 %
2013-2014	312	911	1 033	1 065	78,9 %	82,8 %
2012-2013	272	758	685	1 067	82,5 %	83,9 %
2011-2012	251	629	960	1 036	81,5 %	77,9 %

¹ Les données sont basées sur les demandes approuvées et non les demandes reçues.

² Le taux de persévérance est celui de la programmation régulière et exclut les études générales et les langues secondes.

Autres formations³

Année	Présentiel	Correspondance	En ligne	TOTAL ⁴
2015-2016	4 824	181	457	5 462
2014-2015	4 016	232	519	4 774
2013-2014	4 895	335	484	5 714
2012-2013	4 743	312	431	5 486

³ Les données sont sur une période de quatre ans.

⁴ Le total comprend les étudiants du Cameroun.

Satisfaction et placement

Année	Taux de satisfaction	Taux d'embauche	Taux d'embauche relié à la formation	Taux de finissants avec un emploi au N.-B.
2015-2016 ⁵	90 %	88 %	74 %	90 %
2014-2015	88 %	84 %	82 %	90 %
2013-2014	89 %	85 %	82 %	95 %
2012-2013	88 %	86 %	80 %	91 %
2011-2012	89 %	85 %	80 %	95 %

⁵ Sondage sur les diplômés de 2014.

États financiers vérifiés



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président du conseil des gouverneurs
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, des flux de trésorerie et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses flux de trésorerie et de l'évolution de ses actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale,

Kim MacPherson

Kim MacPherson, CPA, CA
Fredericton (N.-B.)
Le 25 juin 2016

C.P. 758
6e étage, suite 650
520 rue King
Fredericton, N.-B. E3B 5B4

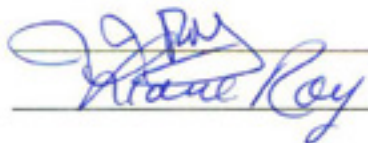
COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

Au 31 mars

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIFS		
Actif à court terme		
Encaisse	5 570 \$	5 250 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick (Note 2)	11 083 595	5 819 068
Actif affecté (Note 2)	1 066 080	1 482 900
Comptes débiteurs (Note 3)	2 007 494	7 036 245
Inventaires	183 240	165 489
Payés d'avance	223 876	209 841
	<u>14 569 855</u>	<u>14 718 793</u>
Immobilisations (Note 4)	3 673 859	3 412 293
	<u>18 243 714 \$</u>	<u>18 131 086 \$</u>
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	1 875 478 \$	2 618 026 \$
Salaires et bénéfices à payer	2 913 388	2 783 942
Revenus différés (Note 5)	5 384 392	5 821 058
Autres	664 442	169 295
	<u>10 837 700</u>	<u>11 392 321</u>
Revenus différés afférents aux immobilisations (Note 6)	2 183 775	2 123 112
Obligation reliée aux congés de maladie (Note 9)	2 249 400	2 257 400
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB (Note 9)	893 400	828 200
	<u>16 164 275</u>	<u>16 601 033</u>
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	1 490 084	1 289 181
Actifs nets non affectés	589 355	240 872
	<u>2 079 439</u>	<u>1 530 053</u>
	<u>18 243 714 \$</u>	<u>18 131 086 \$</u>
Engagements - Note 8		
Éventualités - Note 12		

AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



Jean Jacques Roy, président du Conseil des gouverneurs

Liane Roy, présidente-directrice générale

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Budget 2016	2016	2015
REVENUS			
Octrois- Gouvernement du Nouveau-Brunswick	38 684 000 \$	38 956 140 \$	39 331 988 \$
Recouvrement du compte d'organisme de service spécial (Note 14)	-	-	2 114 801
Octrois- Fédéral	2 000 000	2 943 041	2 699 158
Octrois- Autres	1 400 000	1 900 318	1 880 979
Intergouvernementales	5 800 000	4 354 100	5 141 833
Droits de scolarité	6 650 000	6 218 087	6 109 474
Formation à contrat	2 500 000	1 368 973	1 929 528
Langues officielles	2 516 000	2 675 847	2 785 209
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	-	425 663	361 138
Autres	1 038 000	2 138 596	1 931 159
	60 588 000	60 980 765	64 285 267
DÉPENSES			
Salaires et bénéfices	44 249 000	45 165 626	43 444 888
Services	6 744 000	5 249 582	6 083 446
Matériel et fournitures	3 472 000	2 863 824	3 149 651
Entretien et installations	4 871 000	4 183 983	4 379 377
Autres	1 252 000	2 129 358	2 144 586
Amortissement	-	839 006	807 986
	60 588 000	60 431 379	60 009 934
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	- \$	549 386 \$	4 275 333 \$

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

FLUX (DIMINUTION) DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES

	2016	2015
Opération		
Excédent des revenus sur les dépenses	549 386 \$	4 275 333 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	839 006	807 986
Amortissement des apports différés afférents aux immobilisations corporelles	(425 663)	(361 138)
Mauvaises créances	46 921	28 862
	<u>1 009 650 \$</u>	<u>4 751 043 \$</u>
Variation nette-éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	4 869 443	(411 433)
Investissement		
Achat d'immobilisations	(1 100 572)	(1 217 918)
Nouvelle contribution différée pour immobilisation	486 326	796 839
	<u>5 264 847</u>	<u>3 918 531</u>
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	5 264 847	3 918 531
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	5 824 318	1 905 787
	<u>11 089 165 \$</u>	<u>5 824 318 \$</u>
Espèces et quasi-espèces comprennent :		
Encaisse	5 570 \$	5 250 \$
Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	11 083 595 \$	5 819 068 \$
	<u>11 089 165 \$</u>	<u>5 824 318 \$</u>

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	<u>Actifs nets investis en immobilisations</u>	<u>Actifs nets non affectés</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde, début de l'exercice	1 289 181 \$	240 872 \$	1 530 053 \$	(2 745 280) \$
Amortissement	(839 006)	839 006	-	-
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	425 663	(425 663)	-	-
Investissement en immobilisations	1 100 572	(1 100 572)	-	-
Nouvelles contributions pour immobilisations	(486 326)	486 326	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	549 386	549 386	4 275 333
Solde, fin de l'exercice	<u>1 490 084 \$</u>	<u>589 355 \$</u>	<u>2 079 439 \$</u>	<u>1 530 053 \$</u>

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

1. Raison d'être de la société collégiale

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Collège) est institué en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire en vertu de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* qui a été adoptée le 29 mai 2010. Le Collège est responsable des collèges constituants (campus) de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule acadienne.

Mission

Le Collège est une institution de formation professionnelle et technique et de recherche appliquée essentielle au développement socioéconomique du Nouveau-Brunswick et ouverte sur le monde.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Collège a opté de se conformer aux normes comptables portant sur les organismes sans but lucratif contenues dans le manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Les conventions comptables les plus importantes du CCNB sont :

Espèces et quasi-espèces

L'encaisse est une somme d'argent comptant disponible en mains propres ou dans un établissement financier.

Dans le processus de transition vers une société de la Couronne, le Collège continue d'utiliser le compte bancaire de la province. Les montants indiqués *Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick* dans les états financiers sont des montants dus de la province et sont considérés comme quasi-espèces. L'actif affecté n'est pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Matériel léger et matériel informatique	3 ans
Véhicules motorisés	5 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail
Équipements lourds et équipement principal	10 ans

Les terrains et les immeubles qui appartiennent au gouvernement du Nouveau-Brunswick ne font pas partie des immobilisations du Collège. Les améliorations et réparations apportées à ces immobilisations sont comptabilisées à la dépense durant l'année en cours et se chiffrent à 965 408 \$ (2015 – 1 043 596\$).

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

2. Principales conventions comptables (suite)

Services contribués

Les bâtisses principales des cinq (5) campus du Collège sont fournies par la province; cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers, car il est difficile d'identifier leur juste valeur. Dans le cadre des activités de formation du Collège, d'autres lieux sont aussi loués.

Le CCNB a des liens d'affaires avec l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB). Établie depuis le 1er mai 2010, l'agence offre le soutien en matière de gestion et technologie de l'information entre autres pour les systèmes de la paie et de comptabilité de la province utilisés par le CCNB.

Inventaires

Les inventaires sont comptabilisés au plus bas du coût d'achat ou au coût de remplacement. Ceux-ci incluent des articles en stock destinés à la revente seulement, tels que des manuels scolaires, des articles de papeterie et d'autres fournitures. Les autres articles nécessaires aux activités administratives ou de la formation ne sont pas comptabilisés à titre d'inventaire.

Constatation des revenus

Le Collège applique la méthode de report pour comptabiliser les revenus qui incluent des octrois, des droits de scolarité et des services à contrat.

Les revenus non affectés, tels que l'octroi du gouvernement du Nouveau-Brunswick, sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés à l'acquisition d'immobilisations sont différés et reconnus sur une base correspondante à la durée de vie utile de l'immobilisation.

Les revenus reçus pour des projets futurs sont différés et reconnus dans l'année où les dépenses relatives sont engagées.

Les droits de scolarité sont différés lorsqu'ils se rapportent aux cours qui auront lieu durant le prochain exercice.

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

2. Principales conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les endroits importants où de telles estimations sont faites sont l'élaboration de la valeur des comptes recevables, la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations, ainsi que les hypothèses supportant le montant des bénéfices accumulés, la détermination des montants des revenus différés, de l'obligation reliée aux congés de maladie et de l'obligation reliée à Travail sécuritaire NB. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Vacances accumulées

Le Collège a établi un compte à payer pour les vacances accumulées au 31 mars 2016 pour chaque employé. Le nombre de jours de vacances accumulés au dossier de chaque employé comptabilisé, selon les conventions collectives en vigueur, dans le système informatisé des ressources humaines (SIRH) du gouvernement du Nouveau-Brunswick sert à déterminer ce montant.

Obligation reliée aux congés de maladie

Les employés du Collège ont droit à des prestations de congés de maladie qui s'accumulent, mais ne s'acquiescent pas. Les prestations de congés de maladie, qui s'accumulent mais ne s'acquiescent pas, sont considérées comme une obligation. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Obligation reliée à Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que cela est survenu à la suite de l'emploi. Les prestations payables à l'avenir liées à des réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations puisque le Collège est auto-assuré. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Actif affecté

Le Collège a une entente avec le gouvernement du Mali pour mettre en œuvre un programme d'éducation. Le montant enregistré comme actif affecté est composé de fonds transférés à un compte de banque au Mali. Ces fonds peuvent seulement être utilisés pour des dépenses reliées à cette entente.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

3. Comptes débiteurs

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Étudiants/ Particuliers	181 712 \$	222 423 \$
Industries	502 183	401 277
Organisations	288 550	293 226
Gouvernement provincial	417 732	537 706
Gouvernement fédéral	776 966	5 702 222
Provision pour mauvaises créances	(159 649)	(120 609)
	<u>2 007 494 \$</u>	<u>7 036 245 \$</u>

4. Immobilisations

	<u>2016</u>			<u>2015</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Valeur nette au livre</u>	<u>Valeur nette au livre</u>
Véhicules motorisés et lourds	523 274 \$	225 921 \$	297 353 \$	149 183 \$
Équipements majeurs	6 252 828	3 009 122	3 243 706	3 263 110
Améliorations locatives	132 800	-	132 800	-
Autres	565 678	565 678	-	-
	<u>7 474 580 \$</u>	<u>3 800 721 \$</u>	<u>3 673 859 \$</u>	<u>3 412 293 \$</u>

5. Revenus différés

Les revenus différés représentent la portion des revenus non gagnés qui sont répartis comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Formation à contrat	3 236 669 \$	3 917 610 \$
Droits de confirmation	616 848	500 832
Droits de scolarité	1 530 875	1 402 616
	<u>5 384 392 \$</u>	<u>5 821 058 \$</u>

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

6. Revenus différés afférents aux immobilisations

Les revenus différés afférents aux immobilisations représentent la partie non amortie des fonds reçus du gouvernement du N.-B. et d'autres sources pour l'achat d'immobilisations. Ces revenus différés sont amortis à titre de revenus au taux correspondant à la période d'amortissement proposée pour l'immobilisation acquise. Les changements aux revenus différés de l'exercice pour les immobilisations sont comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde d'ouverture	2 123 112 \$	1 687 411 \$
Contributions reçues	486 326	796 839
Amortissement revenus différés afférents aux immobilisations	(425 663)	(361 138)
Solde de fermeture	<u>2 183 775 \$</u>	<u>2 123 112 \$</u>

7. Variation nette-éléments hors caisse du fonds de roulement

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Actif affecté	416 820 \$	(746 487) \$
Comptes débiteurs et autres actifs	4 981 830	(2 631 352)
Inventaires	(17 751)	(40 052)
Payés d'avance	(14 035)	192 269
Comptes créditeurs et frais courus	(742 548)	415 109
Salaires et bénéfices à payer	129 446	161 717
Revenus différés	(436 666)	2 194 457
Autres	495 147	73 606
Obligation reliée aux congés de maladie	(8 000)	44 300
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB	65 200	(75 000)
	<u>4 869 443 \$</u>	<u>(411 433) \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

8. Engagements découlant des contrats de location

Le Collège doit respecter les engagements suivants au 31 mars 2016. Voici les montants à payer au cours des prochaines années :

2017	583 888
2018	407 904
2019	407 702
2020	409 990
2021	412 277
Après	3 010 608
	<u>5 232 369 \$</u>

9. Avantages futurs des employés

Pension

Certains employés à temps plein du Collège participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Jusqu'au 31 décembre 2013, le régime de retraite était défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisaient le Collège et ses employés. Selon la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège, et le Collège n'est pas exigé de faire les cotisations d'employeur. Les cotisations de l'employeur sont faites par la province au nom du CCNB. Ce montant n'est pas présenté dans les états financiers du Collège. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, les cotisations faites par la province au nom du Collège se chiffrent à 4 703 974 \$ (2015 – 4 441 549 \$).

Le régime de pension LPRSP a été converti en régime à risques partagés RRPSP - Régime à risques partagés dans les services publics. Le 1^{er} janvier 2014, la conversion du régime de retraite de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (la « LPRSP ») au Régime à risques partagés dans les services publics (le « RRPSP ») est entrée en vigueur.

Les employés qui ne sont pas des employés permanents à temps plein ou à terme fixe (p. ex. : employé à temps partiel, occasionnel, saisonnier, etc.) doivent adhérer au RRPSP (à condition qu'ils répondent à certains critères d'admissibilité). Ces employés commenceront à accumuler des prestations de retraite en vertu du RRPSP.

Indemnités de retraite

Certains employés à temps plein du Collège ont droit à une indemnité de retraite payable à la retraite, dont le montant est fondé sur le nombre d'années de service. Tel que décrit dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège. Le montant de l'indemnité de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du CCNB est de 403 483 \$ (2015 – 637 846 \$).

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

9. Avantages futurs des employés (suite)

Les employés de deux groupes syndiqués (SCFP et Enseignants) continuent d'accumuler les crédits d'années de service pour allocation de retraite et sont admissibles à l'indemnité d'allocation de retraite.

Indemnités de retraite tenant lieu – employés syndiqués

Le 31 mars 2016, le programme d'allocation de retraite a été interrompu pour deux groupes syndiqués (« SAN » et « Consultation et élaboration »). Les employés dont la date de service ininterrompu tombe le 31 mars 2016 ou après ne sont plus admissibles aux crédits en vertu du programme d'allocation de retraite. Tous les employés de ces groupes syndiqués ayant des antécédents de service continu avant cette date devront se prévaloir d'un des choix suivants, et ce au plus tard le 30 septembre 2016 :

a) toucher immédiatement leur allocation de retraite sous forme de paiement comptant, dont le calcul repose sur les années de service et le salaire au 31 mars 2016;

b) différer le versement de leur allocation de retraite jusqu'au moment de la retraite, dont le calcul reposera sur le nombre d'années complète et partielle de service ininterrompu au 31 mars 2016 et sur le salaire au moment de la retraite.

Indemnités de retraite tenant lieu – cadres et employés non syndiqués

Le 1^{er} avril 2011, le programme d'allocation de retraite avait été interrompu pour les cadres et les employés non syndiqués embauchés le 1^{er} avril 2011 ou après. À compter du 1^{er} avril 2013, tous les cadres et les employés non syndiqués ayant des antécédents de service continu avant le 1^{er} avril 2011 ont dû se prévaloir d'un des choix suivants :

a) toucher immédiatement leur allocation de retraite sous forme de paiement comptant, dont le calcul repose sur les années de service et le salaire au 31 mars 2013;

b) différer le versement de leur allocation de retraite jusqu'au moment de la retraite, dont le calcul reposera sur le nombre d'années de service au 31 mars 2013 et sur le salaire au moment de la retraite.

Au cours de l'année financière 2015-2016, aucun montant d'indemnité tenant lieu d'allocation de retraite n'a été versé par la province au nom du CCNB (2015 – 0 \$).

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

9. Avantages futurs des employés (suite)

Indemnités de maladie

Le Collège fournit aux employés qui travaillent à temps plein, des bénéfices de congés de maladie. Ceux-ci s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois, pour totaliser un maximum de 240 jours. Un employé peut prendre des journées de maladie, avec solde, équivalant au total accumulé de ces journées de maladie. Les journées non utilisées peuvent être reportées et utilisées dans le futur.

Une estimation de cette obligation future a été effectuée par une firme d'actuaire, et devient ainsi la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège. Ce régime de congé de maladie n'est pas financé.

Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'escompte : 3,20 %
- Taux de croissance pour les salaires : 2015-2016 : 2.92 % par année
2017 et après : 2.92 % par année
- Nombre d'employés : 635
- Âge moyen : 46,3 ans
- Service moyen des employés : 10,2 ans
- La durée de vie estimée restante pour amortir la perte actuarielle est de 9,4 années.

Basés sur l'évaluation du passif par l'actuaire au 31 mars 2016, les résultats sont :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 257 400 \$	2 213 100 \$
Dépenses pour l'année reliées aux indemnités de maladie		
Coûts des prestations pour l'exercice	286 000	250 800
Amortissement des pertes actuaires	35 100	13 900
Dépense d'intérêt	66 200	87 600
	<u>387 300</u>	<u>352 300</u>
 Paiements de prestations- part de l'employeur	 <u>(395 300)</u>	 <u>(308 000)</u>
 Solde de fermeture, obligation des indemnités de maladie	 <u>2 249 400 \$</u>	 <u>2 257 400 \$</u>

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

9. Avantages futurs des employés (suite)

Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que cela est survenu à la suite de l'emploi. Les prestations payables à l'avenir liées aux réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et des absences rémunérées exigent que le Collège reconnaisse cette responsabilité.

Une estimation de cette obligation future a été effectuée par une firme d'actuaire, et devient ainsi la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège.

Les paiements de prestations sont passés en charge par le Collège et sont inclus dans les salaires et bénéfices dans l'état des résultats.

L'obligation reliée à Travail sécuritaire NB n'est pas financée. Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'inflation : 1,40 % par année
- Taux d'inflation sur les dépenses médicales : 3,15% par année
- Taux d'escompte : 3,20 % par année
- Âge moyen à l'évènement : 36 ans
- Âge moyen des réclamants recevant une prestation de perte de salaire : 66,36 ans

Fondée sur une évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2016, l'obligation de Travail sécuritaire NB courue et la charge liée à l'obligation de Travail sécuritaire NB courue sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde d'ouverture, obligation Travail sécuritaire NB	828 200 \$	903 200 \$
Dépenses pour l'année reliées à Travail sécuritaire NB		
Coûts des prestations pour l'exercice	162 000	137 700
Amortissement des pertes actuaires	5 700	(3 200)
Dépense d'intérêt	<u>24 100</u>	<u>31 600</u>
	191 800	166 100
Paiements de prestations	<u>(126 600)</u>	<u>(241 100)</u>
Solde de fermeture, obligation Travail sécuritaire NB	<u>893 400 \$</u>	<u>828 200 \$</u>

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

10. Transactions entre parties liées

En 2015-2016, le CCNB a reçu du gouvernement du Nouveau-Brunswick un octroi de 38 956 140 \$ (2015 – 39 331 988 \$) et aucun transfert de surplus accumulé relié aux années antérieures (2015 – 2 114 801 \$), ainsi que des revenus en provenance de divers ministères de l'ordre de 4 354 100 \$ (2015 – 5 141 833 \$) pour un total de 43 310 240 \$ (2015 – 46 588 622 \$).

Le Collège a des liens avec la Fondation du CCNB qui accorde des bourses d'études à des étudiants inscrits dans les programmes du Collège. En 2015-2016, les étudiants inscrits au CCNB ont reçu un total de 221 450 \$ en bourse (2015 – 208 200 \$). Durant l'exercice, le Collège a payé un montant de 50 000 \$ (2015 – 62 871 \$) à la Fondation.

Le CCNB maintient des liens avec les Associations étudiantes de chacun des campus. En vertu de l'article 48(2) de la Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, les cotisations étudiantes servent à assurer la prestation et la promotion des activités et des services sociaux, éducatifs et récréatifs des étudiants. La cotisation étudiante est une cotisation obligatoire. Au cours de l'année, la méthode de collecte et de distribution des cotisations étudiantes a été la même que l'année dernière. Le Collège recueille les cotisations directement des étudiants et les détient en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient redistribuées aux associations étudiantes à prorata du nombre d'étudiants enregistrés dans chacun des campus. Durant l'exercice, la somme de 188 199 \$ (2015 - 184 761 \$) a été versée en cotisation aux cinq associations étudiantes. Pour l'instant, le CCNB n'a pas à mettre de bureaux à la disposition d'une fédération étudiante et ne verse plus de montant afin d'aider à payer le salaire d'une direction générale (2015 – 13 000\$).

Veillez consulter les notes suivantes pour de plus amples informations sur d'autres transactions entre parties liées :

- note 2 : espèces et quasi-espèces
- note 2 : immobilisations
- note 2 : services contribués
- note 6 : revenus différés afférents aux immobilisations
- note 9 : avantages futurs des employés

11. Dépendance économique

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est économiquement dépendant de la province. Pour plus de détails, se référer à la note 10.

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

12. Éventualités

Légal

Le Collège peut être impliqué dans diverses actions découlant des affaires ordinaires. Le résultat du règlement de ces actions ne peut être déterminé à ce moment. Ainsi, aucune disposition de ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où le règlement a lieu. La direction estime que le CCNB n'est pas exposé à une perte importante découlant de ces éventualités.

Travail sécuritaire NB

Le Collège est auto-assuré pour les réclamations de Travail sécuritaire NB pour les employés et étudiants. L'étendue des réclamations futures, et leurs résultats finaux, ne peuvent pas être prédits. En conséquence, les montants payés seront passés à la dépense dans la période où ils sont payés. Une fois les réclamations réglées par Travail sécuritaire NB, elles seront prises en considération dans le calcul de l'obligation préparé par l'actuaire tel qu'indiqué à la note 9.

Négociations collectives

Le Collège est parti à un certain nombre de conventions collectives qui ont expiré avant le 31 mars 2016. Au moment de l'émission de ces états financiers, aucuns règlements n'ont été conclus. La valeur des règlements potentiels ne peut être prédite à ce moment. En conséquence, les montants payés seront passés à la dépense dans la période où l'entente est complète et les coûts sont connus.

13. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont composés de l'encaisse, comptes débiteurs, comptes créditeurs et frais courus, les salaires et bénéfices à payer. Ils ont été classés comme détenus à des fins de transaction. À moins d'avis contraires, la direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés aux taux d'intérêt ou aux taux de change provenant de ces instruments financiers.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2016

13. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit survient en raison de l'incertitude de prédire les difficultés financières que les étudiants et organisations peuvent rencontrer qui leur rendrait incapable de satisfaire leurs engagements vers le Collège. Le Collège atténue ce risque en ayant une combinaison diversifiée d'étudiants et d'organisations, limitant ainsi l'exposition au risque d'un seul étudiant ou organisation. Inclus dans les comptes débiteurs sont 776 966 \$ à recevoir du gouvernement fédéral, et 417 732\$ à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ces comptes débiteurs sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. La direction est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important au 31 mars 2016.

L'exposition maximale à ce risque correspond au solde des comptes débiteurs au 31 mars 2016, qui s'élève à 2 007 494 \$. Veuillez vous référer à la note 3 pour la ventilation des comptes débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir éteindre ou respecter une obligation dans les délais ou à un coût raisonnable. Le Collège reçoit suffisamment de fonds de la Province et de ses activités d'opérations afin de respecter ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt, la variation des taux d'intérêt en vigueur ayant une incidence sur les flux de trésorerie associés à son actif affecté. Le Collège n'a conclu aucun contrat sur instrument financier pour couvrir ce risque. La direction a évalué ce risque comme étant non important aux états financiers.

Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés en devise étrangère. Les variations de taux de change auront une incidence minimale sur la valeur comptable des instruments financiers libellés en devise étrangère. La direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés au taux de change puisque seulement 6 % des actifs du Collège sont en devises étrangères. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la note 2, section *Actif affecté*. Le Collège n'a conclu aucun contrat dans le but de réduire les effets des fluctuations des taux de change sur ses activités ou sur les présents états financiers.

Les notes aux états financiers en font partie intégrante

Gouvernance et gestion



Conseil des gouverneurs

Assis, de gauche à droite :

Yvan Roy (membre non enseignant), Jeanne Comeau (vice-présidente), Jean Jacques Roy (président), Liane Roy (présidente-directrice générale), Norbert Roy (secrétaire général).

Debout, de gauche à droite :

Rachel Maillet, Diane Arseneault-Tessier (adjointe à la PDG), Charles Bernard, Aldéo Nadeau (membre enseignant), David Boudreau (membre étudiant), Jean-René Noël, Mélanie Paulin-Gagnon, Marie Boutot et Janice Goguen.

Absents de la photo :

Louis Benoit, Denis Desrosiers, Rémi Goupil et Anne Hébert.

Conseil de la régie interne



Liane Roy
présidente-directrice générale



Norbert Roy
secrétaire général
Secrétariat général



Brigitte Arsenault
vice-présidente
Formation et Réussite
étudiante



Michelle Levesque
vice-présidente
Finances, Ressources
humaines et Administration

Secrétariat général

Norbert Roy, secrétaire général
Marcelle Dugas, directrice – Gestion stratégique
Johanne Lise Landry, directrice – Communications

Formation et Réussite étudiante

Brigitte Arsenault, vice-présidente
Chantal Berthelotte, directrice – Réussite étudiante
Line Symons, directrice – Formation
Jacques Héroux, conseiller sectoriel principal
Suzanne Beaudoin, directrice – Campus de Campbellton
Alain Boisvert, directeur – Campus de la Péninsule acadienne
Pauline Duguay, directrice – Campus de Dieppe
Paolo Fongemie, directeur – Campus de Bathurst
Lise C. Ouellette, directrice – Campus d'Edmundston

Finances, Ressources humaines et Administration

Michelle Levesque, vice-présidente
Gérald Losier, directeur – Finances
Gina St-Pierre, directrice – Ressources humaines et relations de travail
Tony Roy, directeur – Technologies de l'information et des communications
Réjean Savoie, gestionnaire – Infrastructures

Secteurs d'affaires

Michel Doucet, directeur général – Formation continue
Sonia Michaud, directrice générale – International
Sylvain Poirier, directeur général – Entrepreneurship et Innovation

Équipes de *gestion des campus*

Campus de Bathurst

Paolo Fongemie, directeur

Donald Mallet, chef de services par intérim

Alain Gauvin, chef de développement

Dolorès Bryar, chef de département – Affaires, Secrétariat et Technologies de l'information et des communications

Michel Caron, chef de département – Bâtiment, Génie et Industriel

Bernard Daigle, chef de département – Études générales-*Academic Studies*, Santé et Sciences naturelles

Léon-Guy LeBlanc, chef de département – Mécanique motorisée et Construction

Paul Thériault, chef de département – Métaux, Génie et Construction

Campus de Campbellton

Suzanne Beaudoin, directrice

Joanne Doucett, chef de services

Yvan LeBlond, chef de développement

Nathalie Godin, chef de département – Sciences de la santé

Steve Godin, chef de département – Secrétariat, Études générales, Éducation à l'enfance et Formation à distance

Jean-Guy Pelletier, chef de département – Centre d'excellence en bois ouvré, Charpenterie et Services communautaires

Campus de Dieppe

Pauline Duguay, directrice

Janice Brun, chef de services

Charles Chouinard, chef de développement

Marie-France Bérubé, chef de département – Affaires

Julie Cyr, chef de département – Sciences et Santé

Robert Durepos, chef de département – Études secondaires et Métiers

Léon Landry, chef de département – Justice et Informatique

Yvan Roy, chef de département – Arts et Secrétariat

Campus d'Edmundston

Lise Ouellette, directrice

Daniel Plourde, chef de services

Louise Martin, chef de développement

François Boutot, chef de département – Métiers, Technologies et Industriel

Nancy Landry-Morin, chef de département – Formation secondaire, Sciences et Santé

Josée Rioux-Walker, chef de département au site de Grand-Sault – Formation secondaire, Soudage et Formation continue

Michel Therrien, chef de département – Justice, Affaires et Restauration

Campus de la Péninsule acadienne

Alain Boisvert, directeur

Frédéric Léger, chef de services

Michel Chiasson, chef de développement

Carole J. Doucet, chef de département – Affaires, Arts et culture, et Études générales

Luc LeBlanc, chef de département – Pêches, Métiers et Santé



- Campus du CCNB
- Centres de formation
- Centres d'expertise
- ◆ Centres spécialisés



vision • passion • succès



vision • passion • succès

CCNB – Siège social

C.P. 700
725, rue du Collège
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6
Téléphone : 1-855-676-2262 (sans frais)
Téléphone : 506-547-2063
Télécopieur : 506-547-2741

CCNB à Bathurst

C.P. 266
725, rue du Collège
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z2
Téléphone : 506-547-2145 ou
1-800-552-5483
Télécopieur : 506-547-7674

CCNB à Campbellton

C.P. 309
47, avenue Village
Campbellton
(Nouveau-Brunswick) E3N 3G7
Téléphone : 506-789-2377 ou
1-888-648-4111
Télécopieur : 506-789-2433

CCNB à Dieppe

505, rue du Collège
Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1A 6X2
Téléphone : 506-856-2200 ou
1-800-561-7162
Télécopieur : 506-856-2847

CCNB à Edmundston

C.P. 70
35, rue du 15-Août
Edmundston
(Nouveau-Brunswick) E3V 3K7
Téléphone : 506-735-2500 ou
1-888-695-2262
Télécopieur : 506-735-2717

CCNB dans la Péninsule acadienne

232 A, avenue de l'Église
Shippagan (Nouveau-Brunswick) E8S 1J2
Téléphone : 506-336-3073 ou
1-866-299-9900
Télécopieur : 506-336-3075



ccnb.ca
1-800-376-5353